



BUDGET 2026-2027

Le Comité cantonal a adopté le budget 2026-2027 en séance du 14 octobre 2026. Il sera soumis à votre approbation lors de l'Assemblée des Délégués du 14 novembre 2026.

Le principe de prudence est le principe de base lors de l'élaboration de notre budget ; celui pour la saison 2026-2027 n'échappe pas à la règle. Le budget qui vous est présenté montre un excédent de charges de CHF 4'600.00. Le résultat négatif provient de l'ajustement de certains coûts aux dépenses réelles de ces dernières années, comme les « Charges : jeunesse » et les « Charges : manifestations ». Les revenus ont eux aussi été légèrement adaptés et les éléments incertains n'ont pas été pris en compte.

Au niveau des produits :

- Les cotisations des membres ont été adaptées à la modification de la cotisation FSG en prenant les deux hypothèses suivantes :
 - le nombre de membres reste stable par rapport à la saison dernière et
 - pour les membres actifs, 50% auront une cotisation « standard » et 50% une cotisation « light ».

Cela donne donc un montant en hausse à CHF 316'500.00. Les cotisations FSG et CAS trouvent leur pareil dans les « Charges : cotisations ».

- Le soutien du Fonds du Sport pour 2026 a été estimé à CHF 225'000.00, légèrement inférieur au dernier montant encaissé en décembre 2025, mais supérieur aux derniers budgets.
- Les rétrocessions manifestations devraient s'élever à CHF 22'600.00 environ. Tous les concours auront lieu, y compris la Fête des Minis. Un changement aura aussi lieu du côté des Agrès avec l'organisation de quatre Meetings et un Championnat valaisan, soit cinq concours, en lieu et place de ce qui se faisait habituellement avec un Meeting, une Qualification et un Championnat valaisan.
- Un des deux investissements à terme a pris fin en décembre 2025, tandis que le deuxième prendra fin en décembre 2026. Cela engendre donc une diminution des produits financiers.

Au niveau des charges :

- L'évolution positive du nombre de gymnastes influence à la hausse les montants budgétisés en faveur de la jeunesse. Ceux-ci concernent aussi bien le soutien pour les camps, la participation aux frais des concours hors-canton, la participation aux équipes valaisannes « Agrès », ainsi que les soutiens aux gymnastes individuels.
- Au niveau des manifestations, la nouvelle organisation des concours Agrès amène une incertitude au niveau de l'estimation de ces charges. Le point de départ de cette évaluation a été les coûts réels de la saison gymnique 2025-2026 auxquels ont été ajoutés un Meeting Agrès et la Fête des Minis.
- Les charges administratives directes et indirectes sont attendues à un niveau légèrement supérieur, que ce soit par rapport à l'exercice écoulé ou aux budgets précédents. L'augmentation provient principalement du coût lié à l'organisation de l'AD, des frais de traduction ainsi que d'une adaptation des indemnités du Comité cantonal et du Comité technique, inchangées depuis la constitution de notre association.

L'exercice de l'établissement du budget pour une saison est un exercice d'équilibre dans lequel il ne faut pas pencher de manière trop forte que ce soit dans une surestimation des charges et une sous-estimation des revenus ou l'inverse. Les bonnes surprises pourront venir alimenter notre fonds « Manifestations » en vue de la prochaine Fête cantonale et romande.